

Bref rappel de ce que sont les DD ?

Pour démarrer la discussion

- Le traitement de DD peut-il donner lieu à valorisation matière?
- Faut-il interdire l'élimination au profit de la valorisation?
- Quel ratio entre tonnage de matières valorisées à partir de DD et tonnage total de DD traité?
- Y-a-t-il des précautions particulières à prendre pour valoriser les DD?
- Un article, une substance (au sens Reach) produits à partir de déchets sont-ils des déchets? L'installation doit-elle être classée installation de traitement de déchet?
- La réglementation sur l'économie circulaire favorise-t-elle la valorisation matière à partir de DD?

Qu'est le



3,2 millions

t/an
de capacité

3100

salariés

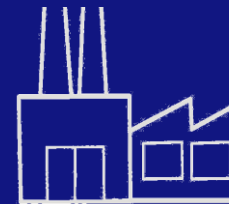
250 000

t/an
en plateforme



évité

4 mt/an



57 sites

Valorisation
énergétique



512 000 MWh

>500

M€



Valorisation
matière



389 000 t/an

Opérations effectuées dans les sites adhérents

Recyclage

Régénération

Solvants

Huiles de base...

Valorisation matières

Traitements PC/BIO

Métaux

Halogènes

Hydrocarbures

Eaux

Terres...

Incinération

Halogènes

Ferrailles...

Valorisation énergie

Incinération

Chaleur

Electricité

Elimination

Traitement PC/BIO

Eaux souillées...

Incinération

POPs, CMR, Tox...

Stockage

Résidus inorganiques

Éléments valorisés par les adhérents

Gros flux

Solvants – environ 120 000 t/an

Huiles-moteur – environ 80 000 t/an

Ferraille extraite des mâchefers d'incinérateurs – 17 000 t/an. Elle ressort décontaminée de nos fours rotatifs et peut aller en aciérie électrique sans provoquer d'émissions toxiques.

Flux petits et très variés

Acide bromhydrique, récupéré dans les fumées de certains incinérateurs

Acide chlorhydrique

Chromates

Zinc

Nickel

Cobalt

Cuivre

Ferromanganèse

Régénération de résines échangeuses d'ions

Produits chimiques neufs

Cas de l'eau

Recyclage de qualité ou recyclage de masse ?

Deux écoles industrielles

- Extraction et destruction des polluants
- Dilution des polluants

Deux écoles politiques

- Les fameux objectifs de recyclage : toujours plus! Pourquoi pas plus de 100%?
- Cycles non toxiques de la matière

Une volonté politique n'est pas garantie ad vitam aeternam

- La France, le bon élève historique de l'UE en matière de réglementation sur les DD
- Mais actuellement certaines menaces viennent du gouvernement lui-même

Le curseur irait du bon côté si la réglementation imposait la même qualité sur les matières valorisées que sur les matières neuves.